

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ÎLE D'ANTICOSTI, TENUE À LA SALLE DE CONFÉRENCE DE L'HÔTEL DE VILLE DE PORT-MENIER, LE MARDI 8 MARS 2016 À 19 H.

Sont présents :	M. Stefan Tremblay	Conseiller no. 1 et maire suppléant
	Mme Annie Gosselin	Conseillère no. 2
	M. John Pineault	Conseiller no. 3
	M. Jean-François Auclair	Conseiller no. 4
	Mme Véronique Rodgers	Secrétaire-trésorière

Point 1. Ouverture de la séance

Constat du quorum et ouverture de la séance

À 19 h, le maire suppléant souhaite la bienvenue et le quorum est constaté conformément à l'article 147 du Code municipal. Le maire suppléant ouvre la séance.

Point 2. Résolution # 16-03-037

Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. le maire suppléant fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Jean-François Auclair, appuyé par M. John Pineault et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel que présenté avec deux (2) ajouts au varia.

Point 3. Résolution # 16-03-038

Lecture et adoption des procès-verbaux des 2, 8 et 13 février 2016

La secrétaire-trésorière résume les principaux points des procès-verbaux.

Il est proposé par M. Jean-François Auclair, appuyé par Mme Annie Gosselin et résolu à l'unanimité d'approuver les procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 février 2016 et des séances extraordinaires des 8 et 13 février 2016.

Point 4.

Lecture du résumé de la correspondance

- Sépaq Anticosti – Avis d'augmentation du loyer des espaces bureau.
- Sépaq Anticosti – Accuse réception et répond à notre résolution 16-02-022. Ils sont d'avis que de déplacer le service des ventes et réservations dans l'établissement de Port-Menier nuirait considérablement à la force de vente et à l'efficacité du service à la clientèle dans le processus de vente. Les succès de chasse d'une année influencent les succès de vente de l'année subséquente, et ce, peu importe d'où la vente s'effectue.
- Société des traversiers du Québec – Accuse réception de notre résolution 16-01-011. Une rencontre aura lieu au printemps pour faire un bilan de l'hiver. Ce sera aussi l'occasion d'identifier les pistes d'amélioration pour les années futures, et d'apporter des éléments de réflexion sur l'approche de désenclavement la mieux adaptée à la réalité locale des résidents de l'île.

Point 5.

Rapport de la trésorière

La trésorière résume le rapport budgétaire au 29 février 2016.

Il est proposé par M. John Pineault, appuyé par Mme Annie Gosselin et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport de la trésorière pour la période du 1^{er} au 29 février 2016.

Point 6. Résolution # 16-03-039

Approbation des comptes à payer

Il est proposé par M. Jean-François Auclair, appuyé par Mme Annie Gosselin et résolu à l'unanimité d'approuver le bordereau des comptes à payer 16-02 au montant de 104 827.37 \$.

Point 7. Résolution # 16-03-040

Approbation de la liste des comptes payés

Il est proposé par Mme Annie Gosselin, appuyé par M. Jean-François Auclair et résolu à l'unanimité d'approuver globalement le bordereau des comptes payés 16-02.1 totalisant une somme de 36 810.79 \$. Ce bordereau couvre la période du 1^{er} au 29 février 2016.

Point 8.

Énumération des factures de plus de 500 \$

Il est proposé par M. Jean-François Auclair, appuyé par Mme Annie Gosselin et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des factures de plus de 500 \$ suivantes :

- A. Hébert & Fils Inc. 37 307.11 \$
Contrat de déneigement (2 de 3)
- Akifer inc. 14 742.09 \$
Supervision – Nettoyage des puits
- Akifer inc. 28 155.31 \$
Étude hydrogéologique – Essais de pompage
- Centre de réparation mécanique de l'île 742.11 \$
Minibus – Entretien général
- Express Havre St-Pierre 1 917.66 \$
Transport de Montréal à Havre-St-Pierre - Nouvelle zamboni
- Min. de l'Énergie et des Ressources naturelles 994.53 \$
Location de terrain – Camping municipal du Château
- Pompes Côte-Nord inc. 718.59 \$
Réparation de la pompe de la laveuse à pression - Dégrilleur
- Strait Air 1 149.75 \$
Marchandises périssables du 8 février 2016
- Strait Air 1 609.65 \$
Marchandises périssables du 15 février 2016
- Strait Air 1 149.75 \$
Marchandises périssables du 15 février 2016
- Strait Air 1 609.65 \$
Marchandises périssables du 22 février 2016
- Strait Air 1 149.75 \$
Marchandises périssables du 22 février 2016
- Strait Air 1 609.65 \$
Marchandises périssables du 1^{er} mars 2016
- Strait Air 1 149.75 \$
Marchandises périssables du 1^{er} mars 2016
- Tremblay Bois Mignault Lemay 1 891.92 \$
Analyse de conformité des soumissions de nettoyage des puits
- Urba-SOLutions 6 706.90 \$
Études de sol – Anse-aux-Fraises et Chute à Boulay (2 de 2)

Point 9.

Rapport des conseillers

Mme Gosselin fait un suivi du dossier d'acquisition d'affiches de «Bienvenue».

M. Pineault a rencontré les principaux employeurs pour discuter de la rétention des travailleurs à Port-Menier. De plus, il a participé à une réunion du Pacte Rural. Un appel à tous sera fait dans les prochains jours pour de nouveaux projets à financer. M. Pineault a aussi travaillé le dossier de construction d'un gazebo avec un ingénieur de Havre-Saint-Pierre. Finalement, il souhaite que la Municipalité évalue la possibilité d'acquérir un système de vidéoconférence qui pourrait servir aussi aux organismes locaux. Comme la Commission scolaire dispose déjà de cet équipement nous vérifions d'abord la possibilité de louer le système au besoin.

M. Auclair n'a pas été contacté par Pérolia pour la couverture cellulaire de l'île. De plus, il continue de travailler le dossier des téléavertisseurs cellulaires pour les services d'urgence. Finalement, il regarde la possibilité d'ajouter des lampadaires à certains endroits.

M. Tremblay fait un résumé des dossiers discutés lors de la séance ordinaire de la MRC de Minganie : le complexe aquatique, une station d'énergies hybride (éolien et solaire) en essai à Manitou et le désir de créer un comité consultatif de développement.

Point 10. Résolution # 16-03-041

Adoption du règlement R 124-01-16 concernant le traitement des élus municipaux

ATTENDU QU'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance;

ATTENDU QUE tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière mentionne l'objet et la portée de ce règlement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Annie Gosselin, appuyé par M. Jean-François Auclair et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement R 124-01-16 concernant le traitement des élus municipaux.

Point 11. Résolution # 16-03-042

Augmentation salariale – Préposée à l'ouverture et la fermeture du Centre sportif Alfred-Malouin

ATTENDU QUE la préposée à l'ouverture et la fermeture du Centre sportif est en poste depuis juillet 2013;

ATTENDU QUE le conseil municipal apprécie le travail effectué par la préposée;

ATTENDU QUE la rémunération de la préposée n'a pas été ajustée ni indexée depuis son embauche;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. John Pineault, appuyé par M. Jean-François Auclair et résolu à l'unanimité d'accorder une augmentation salariale de 4 \$ par jour à Mme Marie-Pierre Gagnon, préposée à l'ouverture et la fermeture du Centre sportif Alfred-Malouin.

Point 12. Résolution # 16-03-043

Déplacement de la séance ordinaire prévue le 4 avril 2016

ATTENDU QUE l'article 148 du Code municipal du Québec permet aussi au conseil de modifier le jour et l'heure d'une séance ordinaire plutôt que conformément au calendrier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean-François Auclair, appuyé par M. John Pineault et résolu à l'unanimité :

QUE la séance ordinaire du 4 avril 2016 soit déplacée au lundi 18 avril 2016 à 19 h à salle de conférence de l'Hôtel de Ville de Port-Menier ;

QU'un avis public du changement au calendrier sera publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la Municipalité.

Point 13. Résolution # 16-03-044

Proclamer «Mars, mois national de sensibilisation à l'épilepsie» - L'Association Épilepsie Côte-Nord inc.

ATTENDU QUE l'Association Épilepsie Côte-Nord Inc. a pour mission d'informer la population Nord-Côtière sur les causes et effets de cette maladie encore mal comprise;

ATTENDU QUE le manque d'informations contribue à perpétuer les problèmes liés à l'isolement et freine l'épanouissement des personnes atteintes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Annie Gosselin, appuyé par M. John Pineault et résolu à l'unanimité de proclamer le mois de mars «Mars, mois national de sensibilisation à l'épilepsie».

Point 14. Résolution # 16-03-045

Décréter que le mois d'avril est le Mois de la jonquille – Société canadienne du cancer

ATTENDU QUE le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

ATTENDU QUE la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

ATTENDU QUE grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

ATTENDU QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

ATTENDU QUE près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

ATTENDU QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

ATTENDU QUE la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. John Pineault, appuyé par M. Jean-François Auclair et résolu à l'unanimité de décréter que le mois d'avril est le Mois de la jonquille et le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

Point 15. Résolution # 16-03-046

Demande de contribution financière – Festival du conte et de la légende de l'Innucadie

ATTENDU QUE notre Municipalité souhaite appuyer la création d'un festival de la musique à l'île d'Anticosti pour juillet 2016;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Annie Gosselin, appuyé par M. John Pineault et résolu à l'unanimité de refuser d'octroyer une contribution financière au Festival du conte et de la légende de l'Innucadie pour cette année.

Point 16. Résolution # 16-03-047

Offre de services professionnels – Construction d'un gazebo – Entreprises Doyle Ltée

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Île-d'Anticosti souhaite reconstruire l'infrastructure devenue désuète sur le site du Château;

ATTENDU QUE le gazebo servirait au camping instauré ainsi qu'à toute la population pour diverses activités;

ATTENDU l'offre de services professionnels présentée par les Entreprises Doyle Ltée le 5 mars dernier au coût de 13 958 \$ plus les taxes applicables;

ATTENDU QUE la Municipalité désire que l'offre, pour le même prix, inclut les conditions générales des documents d'appel d'offres;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. John Pineault, appuyé par M. Jean-François Auclair et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre soumise par les Entreprises Doyle Ltée au coût de 13 958 \$ plus les taxes applicables sous réserve que les conditions générales des documents d'appel d'offres y soient incluses.

Point 17. Résolution # 16-03-048

Démission de l'adjointe administrative et mouvement de personnel

ATTENDU la lettre de démission datée du 2 mars 2016 de l'adjointe administrative, Mme Andréanne Tousignant effective le 18 mars prochain;

ATTENDU QUE la directrice générale, Mme Véronique Rodgers, demande une mutation au poste d'adjointe administrative et demeurera en poste jusqu'à la nomination de son successeur;

ATTENDU QUE la Municipalité possède un loyer vacant qui pourrait accueillir la personne nommée à la direction;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. John Pineault, appuyé par Mme Annie Gosselin et résolu à l'unanimité d'octroyer le poste de secrétaire-trésorière adjointe à Mme Véronique Rodgers, de publier une offre d'emploi pour le poste de direction générale et d'offrir le loyer situé au 4 A, rue des Eudistes pour une période qui sera à déterminer.

Point 18.

Période de questions

Conformément à l'article 150 du Code municipal, le conseil met à la disposition des citoyens présents une période de questions.

Une personne est présente.

Début de la période de question : 20 h 06

- Suite aux rénovations extérieures effectuées au centre communautaire, un ajustement de taxes sera appliqué?
- Un ajustement de taxes sera aussi appliqué à l'aérogare de Port-Menier?

Fin de la période de question : 20 h 08

Point 19. Résolution # 16-03-049

Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Annie Gosselin, appuyé par M. Jean-François Auclair et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée à 20 h 09.

Le maire suppléant reconnaît, en signant le présent procès-verbal, avoir signé toutes les résolutions s'y retrouvant.

Stefan Tremblay
Maire suppléant

Véronique Rodgers
Secrétaire-trésorière